



FLAM

Judo

FEDERATION
LUXEMBOURGEOISE
DES ARTS MARTIAUX
Association sans but lucratif

**Sous le Haut Patronage de
Son Altesse Royale le Prince Louis**

Fédération Nationale agréée et reconnue
d'utilité publique par arrêté ministériel du
20/11/1978

Membre du Comité Olympique
et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

Commission des Grades Judo

RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES GRADES JUDO

Mercredi le 18 juin 2014 au restaurant SIMPLY THAI à 19.00

Présents : HERMES NICO, WAGNER GABY, SCHMIT MARC, SIBENALER
ROBERT, THILL DAN, MOUSEL Claude

Excusé: GRUMIAUX PHILLIPPE

1. Demandes de promotion de Monsieur HOFFMANN BATTY et WINTERSDORFF JEAN au 7^{ème} Dan :

Les membres de la Commission ont eu le temps d'analyser en profondeur les demandes en question et compte tenu des remarques générales déjà formulées lors de la réunion du 26 février 2014, elle ne pourra pas marquer son accord à une promotion au 7^{ème} Dan de Monsieur Hoffmann Jean-Baptiste et de Monsieur Wintersdorf Jean.

2. Préparation de l'examen DAN du 1^{er} semestre 2014:

L'examen aura lieu au dojo du JC Luxembourg le mercredi 2 juillet à partir de 17.45.

3. Modification de l'article 2.2. du règlement sur les grades Judo et leur obtention :

Les membres marquent leur accord à la modification de l'alinéa 3 de l'article 2.2. suivante (modification du texte en gras):

2.2. Pour donner aux judokas l'occasion de parfaire leurs connaissances techniques et avoir des entraînements supplémentaires pour la préparation des DAN, la FLAM pourra organiser régulièrement des stages de préparation avec des experts nationaux nommés à cet effet.

Les stages sont ouverts à tous les judokas à partir de 2^{ème} kyu et se concentreront exclusivement sur le programme complet fixé à

l'annexe I du présent règlement y compris les Katas demandés pour les différents grades.

La participation à 50 % de tous ces stages préparant aux différents niveaux DAN pendant au moins la moitié des années d'attente entre les différents grades est obligatoire pour les judokas sauf pour l'accès au 1^{er} Dan où la participation est fixée à une année au moins avant le passage de grade.

Les judokas ayant dépassés les 50% de présence aux cours ci-dessus pourront, en cas de besoin, bénéficier lors de leur examen Dan d'une bonification de points sur le total des points reçus lors de l'examen dans les unités de valeur I à VI.

Le nombre de points de bonification est calculé d'après les taux de pourcentage des présences ci-après:

- 50% : + 0 points de bonification
- 50,1% à 59,99% : + 0,5 point de bonification
- 60% à 69,99% : + 1 point de bonification
- 70% à 79,99% : + 1,5 point de bonification
- 80% à 89,99% : + 2 points de bonification
- 90% à 99,99% : + 2,5 points de bonification
- 100% : +3,5 points de bonification

Pour les taux de présence sur plusieurs années, la moyenne des taux des années de présence sera déterminante pour l'obtention des points de bonification.

La présente modification a été faite pour honorer tous les judokas se donnant la peine de se présenter aux cours de formation continue chaque année de manière régulière et motivée et voulant progresser dans leur niveau de Judo. Dès l'accord du Comité Judo, le règlement sera publié sur le site FLAM et les clubs en seront informés par courriel de la FLAM.

4. Révision des programmes d'examen ceinture noire à partir du 4^{ème} Dan :

Le projet de révision entre dans sa phase finale et sera approuvé définitivement lors de la prochaine réunion après des modifications mineures encore à apporter au texte.

5. Résultats du Championnat d'Europe Kata 2014 :

La paire NILLES-HERMES s'est classée à la 7^{ème} place en Katame no Kata de la catégorie d'âge des plus de 45 ans.

6. Dates des prochaines réunions :

Une réunion restreinte est fixée au mercredi le 2 juillet 2014 à 19.00 après l'examen ceinture noire.

Une réunion normale est fixée au mercredi 8 octobre 2014 à un endroit encore à fixer par courriel.